

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, Directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal adoptera une résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 921 400 \$ qui sera réalisé le 9 avril 2019 lors de la séance extraordinaire du mardi 2 avril 2019 à 17 h 00, situé au 237, 16^e Avenue Ouest.

Lors de cette séance, les délibérations et périodes de questions porteront exclusivement sur le sujet à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 14^e jour du mois de mars 2019 à Venise-en-Québec.



Frédéric Martineau, Directeur général et Secrétaire trésorier

Certificat de publication

Je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, résidant à Carignan, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le refinancement relativement à un emprunt par billets à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 14 mars 2019.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le refinancement relativement à un emprunt par billets sur le site Internet de la Municipalité le 14 mars 2019.



Frédéric Martineau, Directeur général et Secrétaire trésorier

14 mars 2019